

# Nouvelle voie verte de 2,2 km : un bout de campagne au cœur de la ville

**C'est grâce au plan vélo porté par Saint-Étienne Métropole que Roche-la-Molière dispose de cette voie verte. Elle utilise l'ancienne voie de chemin de fer des Houillères.**

Le projet de voie verte date de 2016 pour la ville de Roche-la-Molière. Il ne pouvait pas se réaliser étant donné que plusieurs terrains n'étaient pas disponibles.

**« On a travaillé jusqu'en 2019 pour acquérir l'ensemble des parcelles »**

« On a travaillé jusqu'en 2019 pour acquérir l'ensemble des parcelles afin d'avoir une continuité du tracé de la voie. En même temps Saint-Étienne Métropole a lancé son grand projet de voies vertes sur l'ensemble de la métro-

pole. Là, on s'est directement inscrit dans ce projet. Mais ce n'est pas un cadeau, ce sont nos impôts qui permettent le financement de ce projet », confie Éric Berlivet, maire de Roche-la-Molière.

Cette première voie verte rouchonne de 2,2 kilomètres est prise en charge complètement par Saint-Étienne Métropole avec le terrassement et l'enrobé sur une largeur de trois mètres. La commune rouchonne s'est chargée de l'acquisition des terrains et une partie de l'organisation.

Les habitants qui l'utilisent ont l'impression d'être en pleine campagne alors qu'on est en pleine ville, et se sentent protégés. M. et Mme Dessailly ont découvert la voie verte : « C'est super rassurant de se promener en pleine campagne avec nos petits enfants. Ils peuvent utiliser leurs trottinettes sans souci de sécurité. Le seul point noir que je retiens c'est la

traversée du boulevard du Puits-Charles, là il faut faire attention. Mais dans l'ensemble, c'est génial ». Stéphanie, qui la découvre, trouve que le revêtement n'est pas adéquat pour les marcheurs ni pour les vététistes qui préfèrent rouler ou marcher sur des terrains moins lisses. Les habitants de la cité du Pontin et de Beaulieu pourront se rendre en centre-ville sans utiliser ni leur voiture, ni les transports en commun. Ils pourront garer leur vélo sur la place de la mairie où un garage à vélo est disponible. Et plus tard, lorsque toutes les villes seront reliées par des voies vertes, avec le vélo électrique ou non, les habitants de Firminy, de Saint-Victor et de Roche-la-Molière pourront se rendre tous les jours sur leur lieu de travail.

**« Dès mars, une vingtaine de nouveaux vélos électriques »**

« Dès le mois de mars, des nouveaux vélos électriques vont arriver dans la métropole. Une vingtaine seront disponibles à Roche-la-Molière avec une station vers la mairie et une autre vers la Varenne. Quant à la liaison avec Firminy par les tunnels de la Croix de Marlet, on verra plus tard » rajoute Éric Berlivet.

De notre correspondant  
René MOUNIER

**Stéphanie (à droite) préfère marcher sur des voies moins lisses.**

Photo Progrès/Rene MOUNIER



## La continuité de la voie verte rouchonne devrait se faire en direction de Firminy

La voie verte actuelle emprunte l'ancienne voie ferrée des Houillères de l'entrée de Roche-la-Molière à la cité du Pontin.

Cette voie ferrée reliait le centre de triage du charbon situé au puits Sagnat à la Côte-Durieux à Firminy en passant par les tunnels de la Croix-de-Marlet.

**Les deux tunnels sous la Croix-de-Marlet pourront être traversés sans trop de difficultés par la voie verte en direction de Firminy.**

Photo Progrès/Rene MOUNIER

Pierre, ancien mineur de fond, se souvient du démontage auquel il a participé vers 1980.

**« L'étude de faisabilité est en cours avec Saint-Étienne Métropole »**

« Nous avons commencé par enlever avec une machine spéciale les tire-fonds qui maintenaient en place les rails sur les traverses. Ces rails en acier profilé de vingt mètres de longueur ont été chargés sur des camions qui les ont emmenés en Italie pour être fondus dans les hauts fourneaux. Le chantier a duré envi-

ron six mois ». La poursuite de la voie verte en direction de Firminy dépend du syndicat intercommunal des eaux du Pertuiset dont le président est Christophe Faverjon, maire d'Unieux. « La réalisation de cette nouvelle voie verte est validée par le syndicat. L'étude de faisabilité est en cours avec Saint-Étienne Métropole avec le passage des deux tunnels sous la Croix-de-Marlet. Ça ne devrait pas poser trop de problèmes car les voûtes ont été jugées saines et un éclairage au sol devrait satisfaire les promeneurs, les cyclistes pour les traverser en toute sécurité », précise-t-il.